

LETTRE INF'EAU

ALLIER LOIRE-AMONT

Fédération Auvergne Nature Environnement
et ses associations

EDIT'EAU

LES ACTUS DU BASSIN

DOSSIER

Rivière et saphir

ZOOM BIODIVERSITÉ

REVUE DE PRESSE



Lettre éditée par la FRANE

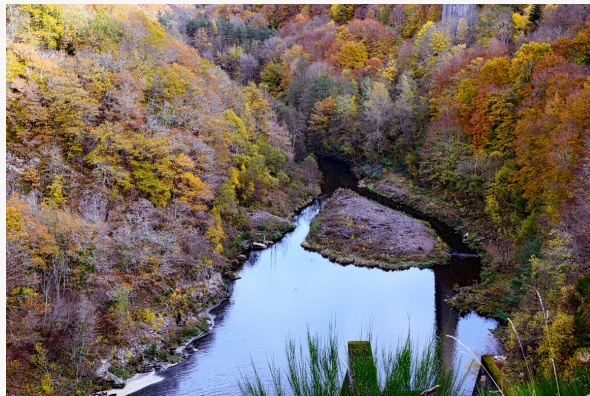
Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

www.frane-auvergne-environnement.fr

EDIT'EAU

Mon chemin commence à la source. Je voyage à travers la montagne, je peux être fort et puissant. Je suis un torrent ou un ruisseau, j'ai de l'énergie. La pente, la géologie ou la taille de mon bassin versant déterminent ma forme. Elle évolue de l'amont à l'aval : torrents à forte pente près des sources, ruisseaux sinueux lorsque le relief diminue, rivières à faible pente en secteur de plaine... Mes amis me rejoignent et nous formons un cours d'eau plus important. Ensuite, nous traversons la plaine, d'autres amis se joignent à nous, nous continuons de grossir. Puis, nous nous jetons dans un cours d'eau plus gros, plus grand, il dit qu'il est un fleuve et qu'il va jusqu'à l'océan. De cette évolution découle une diversité d'habitats incroyables qui diffère selon leur emplacement dans mon bassin versant et sous l'influence du climat.

Je vis en étroite collaboration avec les zones humides à proximité. Grâce à nous, vivent des milliers d'espèces animales et végétales. Nous sommes riches d'une biodiversité remarquable. Les cours d'eau, comme moi, sont un élément essentiel de la continuité écologique dans le bassin versant. Nous permettons aux espèces migratrices d'aller et venir entre leur lieu de vie, de nourriture ou de reproduction. Parfois, je déborde, ce qui me permet de communiquer avec les autres milieux environnants et de les connecter entre eux.



Certaines espèces sont parfois juste de passage pour la reproduction ou pour se nourrir par exemple, certaines y effectuent l'intégralité de leur cycle de vie. Nous sommes leur maison.

Par ailleurs, je renferme bien d'autres trésors.

Cependant, parfois, souvent devrais-je dire, je souffre. De nombreuses pollutions provenant de vos activités humaines dégradent la qualité de mon eau. Les espèces que j'abrite souffrent, dépérissent voire disparaissent. En plus, vous construisez des barrages, installez des spots lumineux, détournez mon cours, ou encore créer des enrochements qui sont de véritables obstacles pour les espèces migratrices qui vivent ici. Et puis, vous pompez généreusement mon eau, votre mode de vie accroît le changement climatique et favorise les épisodes extrêmes de sécheresse ou de crue. Je ne sais pas gérer les sécheresses et les crues... Je souffre et toute cette incroyable biodiversité qui m'accompagne dans mon chemin se meurt.

Nous avons besoin de vous pour vivre ! N'oubliez que nous sommes également une source de vie pour vous !

Prune Gilbert et Marc Saumureau

LES ACTUS DU BASSIN



L'ALLIER ET SA POPULATION DE SAUMONS

En 2022, 245 saumons ont été recensés à l'un des 3 points de comptage de la rivière Allier ; au pont barrage de Vichy (les 2 autres étant Poutès et Langeac. La moyenne des cinq dernières années s'établit à 326 saumons passés à Vichy.

Globalement, les effectifs 2020 représentaient 1/5 des effectifs des années 70/80.

Les remontées de saumons sur cet axe migratoire sont très variables elles sont sensibles aux variations climatiques. Elles peuvent varier d'un facteur 10 (exemple entre 1979 et 1980, elles pouvaient varier de quelques centaines à quelques milliers de saumons au niveau de Vichy).

Une situation devenue plus que préoccupante malgré les actions de repeuplement entreprises. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Le cycle biologique du saumon n'est pas un long fleuve tranquille ; surtout que l'Homme en est le premier responsable directement ou indirectement. Le cycle biologique du saumon se découpe en 3 phases :

Première phase :

En eau douce, naissance et grossissement pendant une à deux années, âgé de 1 ou 2 ans, au printemps il devient smolt, il est argenté. Il va dévaler pour rejoindre l'Océan, ce voyage en eau douce dure de 3 semaines à 2 mois, tout dépend des niveaux d'eau, des obstacles et du smolt (la vitesse de dévalaison est aussi fonction de la longueur du poisson).

Deuxième phase :

Le post smolt va devenir un saumon, dans l'océan il rejoint les zones dites de grossissement, des saumons originaires de l'Allier ont été repris à l'Ouest du Groenland, au large des îles Féroé, et vers le Svalbard. Pourquoi certains post smolts dirigent vers le Groenland et d'autres vers le Svalbard ? Mystère !

Troisième phase :

Au bout de 2 à 3 étés passés dans l'océan, le saumon rejoint l'estuaire de la Loire entre octobre et mars, les premiers saumons sont en général de 3 étés de mer (MSW), ils pèsent en moyenne 9 kg, les saumons de 2 étés de mer se présentent dans les trois derniers mois (janvier à mars), ils pèsent en moyenne 6 kg. Quelques individus (moins de 2 % s'engageront dans d'autres estuaires).

Ils essayeront de rejoindre les zones de frai, ce voyage se fait en plusieurs étapes : Une première montaison depuis leur entrée dans l'estuaire jusqu'à mi juin, les plus robustes atteindront leur lieu de frai vers mars, avril.

En juin, il y a un arrêt de la montaison, pour plus de 80 % d'entre eux c'est le « repos estival ». Il est important que les lieux de repos estivaux aient des conditions compatibles avec leur survie (température de la rivière, taux d'oxygène,)

[Lire l'article complet.](#)

Didier Ponçon



SÉCHERESSE HIVERNALE

Après un été particulièrement sec, les rivières, les lacs, les nappes... attendaient l'automne et l'hiver avec impatience, prêtes à faire le plein... Si les pluies de l'automne ont permis de lever la majorité des restrictions d'eau ; l'hiver sec quant à lui a entraîné la mise en place de nouvelles mesures. Le plein d'eau n'est jamais réellement arrivé. Au 25 février, 5 départements ont des arrêtés sécheresse, allant de la « simple » vigilance à l'alerte renforcée. Aucun des départements du bassin Allier Loire amont n'est concerné, mais est-ce que la situation est bonne pour autant ?

Non ! Certaines communes du sud d'Ambert sont ravitaillées par camion-citerne, l'inquiétude de la sécheresse est dans tous les esprits. La Haute-Loire, le Cantal ont également été concernés par du ravitaillement. En cause, des sources d'eau trop basses et plus une goutte au robinet.

Le site [info-sécheresse](#) montre que le niveau d'eau des rivières varie de proches de la moyenne (amont du bassin) à très bas (à l'aval). Les nappes phréatiques, quant à elles, présentent en majorité des niveaux bas à très bas. Seule la nappe de l'Allier amont semble avoir une bonne recharge. Ce qui fait du département de l'Allier le plus touché par cette sécheresse hivernale. Il s'agit du département le plus à l'aval du bassin Allier Loire amont. Les atteintes à la nappe de l'Allier aval dénoncées par les APNE n'ont certes pas aidé à aller contre cette tendance.

Il est primordial d'économiser l'eau dès à présent.

Prune Gilbert

CAMPAGNE P'EAU'LLUTION LUMINEUSE

Dans notre précédent numéro, Daniel Rousset, spécialiste de la pollution lumineuse, vous présentait l'impact de la pollution lumineuse sur la nature et en particulier sur les milieux aquatiques et les populations qui les composent. Retrouvez l'article [ici](#).

La FRANE mène une vaste campagne de sensibilisation du public, des élus et acteurs du territoire à l'impact de l'éclairage sur les cours d'eau, la faune et la flore. Cette campagne vise à mobiliser dans un premier temps les citoyens du territoire afin d'identifier des points lumineux pouvant poser problème. À l'aide d'une petite fiche et de photos, le citoyen donne les informations sur la localisation, le milieu impacté, le type d'éclairage... à la FRANE. Dans un second temps, la FRANE sensibilisera les gestionnaires identifiés à l'impact de cette pollution.

Vous souhaitez vous former sur l'impact de la pollution lumineuse ? Un webinar est disponible sur notre page [YouTube](#). Vous souhaitez participer à la campagne ? Toutes les informations et les documents sont disponibles sur [notre site](#). La campagne se poursuit jusqu'au 31 mars.



Prune Gilbert

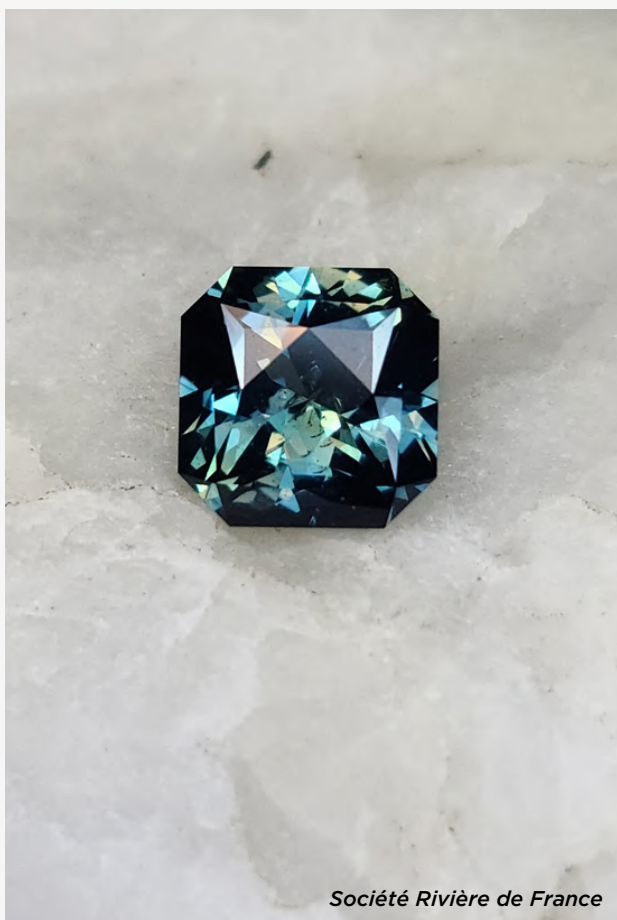
DOSSIER

LE SAPHIR D'AUVERGNE EST UN TRÉSOR - NOS RIVIÈRES AUSSI

Une collaboration de la FRANE avec un collectif qui travaille autour et au cœur de la société Rivière de France pour une gemme rare, spécifique à l'Auvergne, inédite en Europe.

Le secret n'est plus réservé à des passionnés, cela se sait maintenant : certains volcans fournissent à l'Auvergne le plus beau et le plus gros gisement de saphirs connu d'Europe. On sait même que la chasse aux trésors inespérée se fait sur le territoire d'Agglo-Pays-d'Issoire.

Au début de ce siècle, la nouvelle très confidentielle avait permis à quelques orpailleurs de découvrir quelques pierres précieuses. Mais le nombre des chercheurs augmentait sans cesse, jusqu'à atteindre 200. C'était trop, insoutenable aux égards de la loi qui était bafouée, ne serait-ce que vis-à-vis des droits des propriétaires riverains. Insoutenable aussi parce que les pierres étaient bradées, dévalorisées, parce que cette richesse échappait au territoire. Insoutenable parce que nos rivières étaient saccagées.



Société Rivière de France



Parmi ces prospecteurs, un petit groupe s'est ému de la situation : cela ne pouvait plus durer. Avec l'aide des propriétaires riverains, ils ont décidé de prendre les choses en main avec plusieurs objectifs : respect des réglementations et en particulier des droits des riverains, travail avec les collectivités locales pour que l'économie régionale puisse profiter des découvertes, respect de l'environnement et tout particulier des rivières concernées. C'est ainsi qu'ils ont contacté la FRANE qui a accepté de participer à cette sauvegarde.

Pour trouver des échantillons de corindon susceptibles d'être valorisables, le prospecteur lave les alluvions pour en retirer les cristaux que son œil averti aura su reconnaître. Le saphir est la seconde pierre la plus dure, après le diamant : parmi les sédiments, il a résisté à l'abrasion. Il est évidemment très tentant de laisser le cours d'eau mettre à jour de nouvelles alluvions. Par conséquent, des obstacles, des déviations, des embâcles avaient été établis afin que les berges soient fouillées par les courants déviés. Avec en aval d'autres barrages, destinés eux à créer des zones de dépôts d'alluvions où piocher plus tard. Les sédiments d'un petit barrage d'alimentation d'un ancien bief de moulin à eau avaient été honteusement vandalisés.

Normalement, la loi oblige un prospecteur à restituer quotidiennement à un cours d'eau les graviers qu'il aura examinés dans la journée. On trouvait le long des rivières de gros tas de graviers qui auraient dû être restitués pour constituer, entre autres, les frayères des alevins.

Les premières inspections ont révélé de très nombreux outrages à l'environnement immédiat des ruisseaux. Sans parler des cannettes de bière... Les travaux de rénovation ont été longs, étalés sur plusieurs étés de ces dernières années : il a été convenu dès le début d'exclure l'intervention de moyens matériels lourds. Et pourtant des rochers déplacés étaient imposants, des arbres abattus avaient des souches de plusieurs tonnes. Ce travail de remise en ordre manuelle conséquente et discrète n'est pas achevé mais il est vraiment rassérénant de constater que globalement la morphologie physique des cours d'eau est saine.

C'est surtout au niveau de la réglementation qu'un travail de fond a été effectué pour garantir l'avenir : pour qu'un prospecteur puisse dorénavant prétendre explorer une de nos rivières d'Auvergne, il faudra qu'il adhère à un

cahier des charges dont est pour l'instant garant un collectif de 4 prospecteurs reconnus, des lapidaires auvergnats et une experte gemmologue judiciaire qui intervient dans la signature du certificat remis à l'acquéreur final du cristal taillé attestant de :

- la qualité du saphir 100% naturel, non traité, non chauffé,
- notre travail avec les protecteurs de l'environnement dont est la FRANE à titre essentiel,
- notre respect de l'éthique, des droits humains et LE COMMERCE ÉQUITABLE : le saphir d'Auvergne est la seule pierre précieuse au monde dont le découvreur signe aussi le certificat et est intéressé à la vente pour près de la moitié.
- la traçabilité grâce à une étude géologique qui atteste que les derniers saphirs de France se trouvent sur les propriétés des riverains qui ont mandaté Rivière de France pour les extraire de façon raisonnée (pas plus de 333 carats par an soit 66,6 g) et un huissier de justice de Clermont-Ferrand qui est venu vérifier le caractère hautement gemmifère de la portion de rivière où intervient Rivière de France.



Vu le propriétaire de la parcelle de prélèvement

Vu le découvreur

Vu le lapidaire

Vu l'expert gemmologue judiciaire

Notre gisement est attesté par une étude géologique et constaté par Maître Lorrain, huissier de justice à Clermont-Ferrand.

RECONNU PAR :  **Auvergne**

**PIERRES PURES
ET HAUTEMENT PRÉCIEUSES**

100% naturelles, non chauffées,
non traitées, éthiques, écologiques
et en commerce équitable.



RIVIÈRE
DE FRANCE
Saphirs d'Auvergne

CERTIFICAT

☒	DE PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE
☒	DE QUALITÉ GÉMMOLOGIQUE
☒	DE RESPECT DE LA NATURE ET DES DROITS HUMAINS

Ce qui est présenté sur :
<https://www.rivieredefrance.com/>

La DDT et l'OFB vont suivre la remise en état par les propriétaires des rivières et de leurs abords.

La DREAL nous a fait savoir qu'elle interdirait pour les cours d'eau concernés, et éventuellement d'autres, les autorisations d'orpillage c'est à dire les prospections d'or : ce sont souvent des artifices pour venir voler des saphirs aux propriétaires, dont l'accord est nécessaire dans tous les cas.

Deux contrebandiers qui ont agi cet été dans le dos des propriétaires, de Rivière de France et des autorités (Police de l'eau) qui avaient pris un arrêté ponctuel d'interdiction du fait de la sécheresse ont été verbalisés.

Un jour viendra où un acheteur pourra savoir précisément d'où vient sa pierre. C'est encore trop tôt, mais la mise en valeur de cette richesse passera aussi par une valorisation touristique et les élus locaux y travaillent.

Jacques Debeaud

ZOOM BIODIVERSITÉ : LA LOUTRE D'EUROPE, GARDIENNE DES ZONES HUMIDES.

La loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est un mustélidé peuplant les zones humides auvergnates. C'est un carnassier semi-aquatique pouvant aller de 100 à 130 cm et peser une dizaine de kilogrammes. Avec son corps fuselé, son crâne aplati, ses pattes palmées et son pelage dense marron foncé, elle est très vite reconnaissable. Cependant, c'est un animal méfiant et principalement nocturne. Elle se nourrit de poissons, de grenouilles et de crustacés, qu'elle capture grâce à sa vue et son ouïe exceptionnelles.



P. Coque - Loutre

Les zones humides sont des habitats essentiels pour la loutre d'Europe car elle dépend de l'eau douce pour se nourrir et se déplacer. Ce sont des lieux de vie privilégiés pour la loutre, qui y trouve une grande diversité de proies. Les zones humides sont également le lieu de reproduction pour la loutre, qui y construit des terriers pour mettre bas et élever ses petits à l'abri des prédateurs.



Malheureusement, cette espèce est classée sur la liste rouge européenne des espèces menacées. Ses principales menaces sont :

- la destruction et la fragmentation des habitats : la loutre a besoin d'un réseau de zones humides pour se nourrir, se reproduire, et se protéger. La destruction des zones humides peut être engendrée par la construction de barrages ou de routes.
- la pollution de l'eau : cette pollution peut nuire à la qualité de l'eau et rendre les proies de la loutre toxiques ce qui peut avoir des conséquences sur la reproduction et la santé de la loutre.
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ou la surpêche.

Malgré ces menaces, des efforts de conservation et de sensibilisation de l'espèce et des zones humides sont de plus en plus mises en place et portent leurs fruits : on remarque une légère augmentation du nombre de loutres d'Auvergne est observée ces dernières années. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour assurer la survie à long terme de cette espèce.

Enfin, la loutre d'Europe est une espèce rare et fascinante, qui est malheureusement encore menacée par la pollution et la destruction de son habitat. La conservation de cette espèce est cruciale pour maintenir la biodiversité en Auvergne mais aussi pour protéger un animal emblématique de la nature française.

Quentin Kosmowski

REVUE DE PRESSE

LES ENJEUX DE LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE ENCADRANT LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

La directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) se donne comme objectif central de fixer le cadre le plus adapté pour «protéger la santé des personnes des effets néfastes de la contamination des EDCH en garantissant la salubrité et la propreté de celles-ci».

[Lire l'article](#)

PESTICIDES DANS L'EAU DU ROBINET : COMMENT S'EFFECTUENT LES CONTRÔLES EN FRANCE ?

En septembre 2022, le magazine Complément d'enquête (France 2) et le quotidien Le Monde révélaient qu'en 2021 en France, 12 millions de personnes avaient été touchées par des dépassements de seuils de qualité de l'eau potable concernant les pesticides et leurs « métabolites » ; ce terme désigne les sous-produits des pesticides, résultats de leur évolution au fil du temps.

[Lire l'article](#)

SÉCHERESSE : LES QUATRE POINTS QUE LES PRÉFETS DOIVENT ANTICIPER

« Nous devons apprendre à faire autant avec moins, a indiqué l'entourage de Christophe Béchu et Bérangère Couillard en amont de la réunion du ministre de la Transition écologique avec les préfets coordonnateurs de bassin, lundi 27 février au soir. Avoir un rapport à l'eau qui soit plus sobre. »

[Lire l'article](#)

LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ PEUT FAIRE BASCULER LE MONDE VERS UN EFFONDREMENT GLOBAL, AVERTIT UNE ÉTUDE

La crise d'extinction Permien-Trias, survenue il y a environ 252 millions d'années, a conduit à la perte de 95 % des espèces vivantes sur notre planète. Une nouvelle étude révèle que ce cataclysme a été précédé d'une crise de la biodiversité, quelque 60.000 ans auparavant. Le déclin observé actuellement pourrait de nouveau faire basculer le monde vers un effondrement global, avertissent les auteurs.

[Lire l'article](#)



Fédération Auvergne Nature Environnement

23 Rue René Brut,
63110 BEAUMONT
Tél. : 04 73 61 47 49
Mail : asso.frane@orange.fr



FRANE



@asso_frane



FRANE

WWW.FRANE-AUVERGNE-ENVIRONNEMENT.FR